

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE - MAIRIE DE VENANSON (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060156300013

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION de ROQUEBILLIERE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET DE LA COMMUNE (3)

ANNEE 2021

- (1) Indiquez toutes les prévisions de la collectivité de l'établissement (CCAS, EPO, syndicat, etc.)
- (2) Aucun autre budget pour les budgets annexes
- (3) Indiquez le budget voté à budget principal dans le budget principal

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Information statutaires, Recettes et Finances	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Poursuite exercice par financement	Sous Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de l'équilibre de l'encaissement	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A2.6 - Etat de la dette - Dettes pour financer l'emprunt d'un autre organisme	24
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sous Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sous Objet
A4 - Etat des provisions	Sous Objet
A5 - Étalement des provisions	Sous Objet
A6.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	25
A6.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	26
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services décentralisés et déconcentrés - Fonctionnement (7)	Sous Objet
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services décentralisés et déconcentrés - Investissement (2)	Sous Objet
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TVBM - Fonctionnement (1)	Sous Objet
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TVBM - Investissement (3)	Sous Objet
A8 - Etat des charges fiscales	Sous Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte des tiers	Sous Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts gérés par la commune ou l'établissement (4)	Sous Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement total aux garanties d'emprunt	24
B1.3 - Etat des contrats de crédit bail	Sous Objet
B1.4 - Etat des contrats de prêts entre public-privé	Sous Objet
B1.5 - Etat des cotilles et engagements contractuels	Sous Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sous Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	25
B2 - Etat des autorisations en programme et des crédits de paiement différents	Sous Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement dérogatoires	Sous Objet
B3 - Empêchement des recettes grevées d'une obligation sociale	Sous Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	26
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sous Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement susceptibles de faire faire un financement	Sous Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sous Objet
C3.3 - Liste des services individuels se constituant à part	Sous Objet
C3.4 - Liste des services soumis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sous Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décret en matière de taux de contributions directes	28
D2 - Arrêté et signatures	29

I - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état II : B 3.
 - sans (3) vote séparé sur chacun des chapitres

La liste des unités spécialisées sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des versements d'aide à unie est la suivante

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement sans chapitre de dépense à opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (4) sans budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour information ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) prévision de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après la voté du compte administratif N-1

(1) à compléter par le délégué ou le maire

(2) indiquer « oui » ou « non » si le chapitre social n'a pas été voté

(3) à compléter par un ou plusieurs deux chiffres suivants

- sans chapitre (pas d'opération ou recette de la section d'investissement)
- avec chapitre d'investissement

(4) indiquer le résultat de l'exercice précédent (la colonne de l'exercice précédent)

(5) à compléter par un ou plusieurs deux chiffres suivants

- sans inscription dans le budget, ce qui signifie que le compte administratif
- avec inscription dans le budget, ce qui signifie que le compte administratif

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V D T F	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (1)	288 809,00	276 715,95
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2)	0,00	1 800,00
	002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	10 293,05
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	288 809,00	288 809,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V C T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (4) VOTES AU TITRE DU PRÉSENT BUDGET (V comprenant le compte 106R)	263 900,00	214 358,98
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (2)	5 100,00	11 728,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	42 912,02
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	269 000,00	268 000,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	557 809,00	557 809,00

(1) Le Budget primitif, en vigueur, se correspond à l'article 2 de la loi du 29 juillet 1990 dite Budget primitif. Il concerne, pour les dépenses votées et les recettes prévisionnelles, les crédits correspondant aux crédits votés lors du décret budgétaire, sans toutefois porter sur la partie rapportée sous le titre de dépense.

(2) Les soldes correspondant aux dépenses réalisées au cours de l'exercice précédent sont appliqués le premier jour de l'année suivante, dans la mesure où elles sont égales ou supérieures aux dépenses réalisées au cours de l'exercice précédent. Les soldes de dépenses de la section de la commune, correspondant aux dépenses réalisées non réalisées au cours de l'exercice précédent, sont appliqués le premier jour de l'année suivante, dans la mesure où elles sont égales ou supérieures aux dépenses réalisées au cours de l'exercice précédent.

(3) Les soldes à réaliser de la section d'investissement correspondent aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au titre de l'investissement, sauf si elles résultent de la conclusion des engagements ou autorisations votées au budget primitif, mais qui ne résultent pas de la conclusion des engagements ou autorisations votées au budget primitif (cf. article 21 de la loi de finances).

(4) Total des fonds de roulement (R.R.) à destination de l'investissement.

Total des fonds d'investissement (R.I.) à destination de l'investissement.

Total du budget = Total de la section de l'investissement + Total de la section d'investissement.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					II A2
---	--	--	--	--	----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour intérieur budget précédent (1)	Résultats à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + voté)
0'1	Charges à caractère général	36 731,83	0,00	89 584,43	89 584,43	89 584,43
0'2	Charges de personnel, hors ass. mises	132 830,00	0,00	95 499,00	95 499,00	95 499,00
0'4	Ajustements de crédits	29 784,84	0,00	29 225,00	26 235,00	26 235,00
63	Autres charges de gestion courante	29 523,23	0,00	29 345,00	23 246,33	23 246,33
65b	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses du chapitre courant (B)		231 839,80	0,00	224 861,66	208 601,66	224 861,66
66	Charges financières	6 400,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
67	Charges exceptionnelles	8 047,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Opérat° prévision semi-budgetaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
692	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		274 286,80	0,00	241 861,66	211 861,66	241 861,66
031	Mouvement R de l'autorisation d'emprunt (5)	0,00		46 947,34	46 947,34	46 947,34
042	Opérat° entre échelons entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° entre échelons de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		46 947,34	46 947,34	46 947,34
TOTAL		274 286,80	0,00	288 809,00	238 809,00	288 809,00

+

0 002 RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

+

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	288 809,00
---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour intérieur budget précédent (1)	Résultats à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + voté)
013	Ajustements de charges	0,00	0,00	0 100,00	0 100,00	0 100,00
70	Précisés services, dommages et ventes de	17 876,87	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
75	Impôts et taxes	111 143,00	0,00	149 542,00	140 542,00	140 542,00
76	Revenus et participations	37 029,51	1 800,00	35 073,45	35 073,45	35 073,45
78	Autres produits de gestion courante	67 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		232 035,88	1 800,00	285 715,88	286 715,88	286 715,88
75	Précisés intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Précisés subventions	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
78	Revenus prévision semi-budgetaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		232 035,88	1 800,00	286 715,88	286 715,88	286 715,88

+

R 002 RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 293,65
--	-----------

+

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	288 809,00
---	------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PRÔTÉ DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	46 947,34
---	-----------

Il s'agit, pour un budget tenu en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réalisées au fonctionnement direct et indirect, à remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de à continuer de l'établissement.

(1) Cf. Modèle de vote I-d

(2) ou non en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent par la suite de l'application de la loi de stabilité budgétaire. Voir le chapitre des résultats

(3) Le sens de l'opérat° dépendra soit du résultat soit des prévisions budgétaires

MAIRIE DE VENANSON - BUDGET DE LA COMMUNE - BR - 2021

(1) Chiffre constaté au résultat définitif de l'exercice 2020 et des pertes non récupérées
(2) Br-202 + BI-BT + BI-CA + BI-CD + BI-CL + BI-CH + BI-CE + BI-CC + BI-CH
(3) Budget prévisionnel 2021 = BI-BT + BI-CA + BI-CD + BI-CL + BI-CH + BI-CE + BI-CC + BI-CH

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour moindre budget précédent (1)	Résultat à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Soldes (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
29	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations incorporelles	35 517,00	+ 140,00	222 900,00	222 900,00	222 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	38 627,00	- 5 100,00	222 900,00	222 900,00	222 900,00
10	Oeuvres, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'amélioration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Épargne à dettes assimilées	02 722,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
49	Compte de résultat "effectif" (BA rejet) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participation et cotisations versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	88 722,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
46	Total des opér. pour compte du tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses reçues d'investissement	121 249,38	- 5 100,00	263 900,00	263 900,00	263 900,00
042	Opérat° ordre à verser dans autres (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations néfastes (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	121 249,38	- 5 100,00	263 900,00	263 900,00	263 900,00

ID 001 BOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF RÉPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT N1 CUMULÉES	263 900,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour moindre budget précédent (1)	Résultat à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Soldes (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Stations d'équidistance (hors 100)	13 529,00	11 729,00	82 911,64	82 911,64	94 640,64
15	Emprunts + dettes assimilées (hors 45)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	13 529,00	11 729,00	82 911,64	82 911,64	94 640,64
10	Oeuvres, fonds divers et réserves (hors 100)	34 352,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
100	Excédents de fonctionnement capturés (9)	50 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
13	Autres subventionnées non bancaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
18	Compte de résultat "effectif" (BA rejet) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participat° et cotisations rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
49	Produits d'exploitation d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	44 852,00	0,00	81 860,00	81 860,00	84 660,00
45	Total des opér. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	37 879,00	11 729,00	167 411,64	167 411,64	179 140,64
027	Mouvement de la scell° de fonctionnement (4)	0,00		46 947,34	46 947,34	46 947,34
040	Opérat° ordre à verser dans autres (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations néfastes (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		46 947,34	46 947,34	46 947,34

MAIRIE DE VENANSON - BUDGET DE LA COMMUNE - BP - 2021

Chap.	Ligne(s)	Pour membre(s) budget prévisionnel (1)	Résultat à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
	TOTAL	91 678,00	11 729,00	214 358,96	214 358,96	226 057,04

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	47 812,07
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES	268 060,00
---	-------------------

Pour Information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'ensemble des recours matériels fonctionnement et les dépenses reelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement ou capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	48 947,24
--	------------------

(1) Cf. Note 10 de cette partie

(2) Les deux derniers exercices sont détaillés dans l'annexe 6. Seul le résultat d'exploitation est indiqué pour les deux dernières années budgétées, les résultats

(3) Le vote du budget détermine complètement les anticipations budgétaires

(4) 247 030 - 21 021 - 21 046 - 01 042 - 21 052 - 21 053 + 21 043, 21 047 + 01 043

(5) A ce jour, une partie dans le cadre du solde des comptes sera dégagée par l'intermédiaire de la section fonctionnement pour les autres opérations, dont l'engagement de l'ordre, 747,00 et sera intégrée dans le cadre de l'équilibre annuel.

(6) Si nécessaire, le chapitre 02 (revenus et résultats d'entreprises réalisées sur les biens sociaux communautaires) n'intervient pas dans l'annexe 10 mais, dans l'annexe 11, il existe une section dédiée aux revenus et résultats

(7) Ainsi le rapportement budgétaire de la commune au Wahl etement affirme que l'option 10 dépend des dépenses d'exploitation prévues sur 2020 pour l'ensemble de la communauté d'agglomération Vénissieux.

(8) Seule la totalité des opérations pour le compte de l'entité communale sont budgétées dans l'annexe 10.

(9) Le temps d'ouverture par le conseil d'administration de l'option 10

(10) Résultat de l'opération 21 023 + 21 047 - 21 042 au cours de l'opération 21 021 + 21 047 - 01 043

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET		B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	89 584,42		89 584,42
012	Charges de personnel, frais assimilés	95 496,00		95 496,00
034	Atténuation de produits	26 235,00		26 235,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
25	Autres charges de gestion courante	23 346,72		23 346,72
095	Frais fonctionnement des groupes d'us (4)	0,00		0,00
56	Charges finançières	5 700,00	0,00	5 700,00
57	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 500,00
03	Ddl. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Protection stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
029	Virement à la section d'investissement		46 947,34	46 947,34
Dépenses de fonctionnement – Total		241 861,66	46 947,34	288 809,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	288 809,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Indivis, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	G. immobilier d'exploitation	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1584 non budgétaire)	41 000,00	0,00	41 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. achar. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	m immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Surverseurs d'équipement versés	0,00	0,00	0,00
21	m immobilisations incorporelles (6)	228 000,00	0,00	228 000,00
22	m immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	m immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et cotations rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (6)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en cours (6)		0,00	0,00
46...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépre. comptes de tiers (7)		0,00	0,00
59	Prov. dépre. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3.	Soldés	0,00	0,00	0,00
320	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		269 000,00	0,00	269 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	269 000,00
---	-------------------

- 15) Vézinsque, les opérations relatives à l'implantation des unités H des pme, R et RG opérées et réalisées dans le budget annexe.
- 16) Recette des opérations d'ordre.
- 17) Remboursement des opérations passées en cours qui n'ont pas été réalisées. Recette liée au plan d'assainissement de la TA.
- 18) Commune, remboursement d'opérations d'ordre pour les dépenses de plus de 100 000 € utilisées.
- 19) Recette due au Fonds communal, royalties, redevances, cotisations émises.
- 20) Opérations à l'ordre de la commune.
- 21) Recettes d'opérations pour compte de tiers, Royalties, cotisation pour prévention d'Aménagement.
- 22) Recette d'opérations de l'ordre, décaissement du Plan communal d'ordre, intérêts et reprises de prêts et emprunts pour les travaux de la route D 730 (ex D 730) et D 730.
- 23) En décembre, la chapitre 10 rembourse les opérations d'engagement reportées sur les exercices suivants. Ensuite, il existe, à l'exception de la date limite de remboursement, une période de deux mois.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			1
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			82

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réalisées (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
043	Affaires diverses de charges	8 100,00		8 100,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, dommages et ventes du	9 000,00		9 000,00
71	Production stockée (ou n'est stocké)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	148 542,00		148 542,00
74	Dépenses et perçages pollors	36 873,45		36 873,45
75	Autres produits de gestion courante	65 000,50	0,00	65 000,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Procès et exécution judiciaires	11 000,00	0,00	11 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Racettes de fonctionnement - Total		278 515,95	0,00	278 515,95

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 11 293,06

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 268 822,90

	INVESTISSEMENT	Opérations réalisées (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Detenues: fonds de couvert et réserves (sauf 1063)	14 000,00	0,00	14 000,00
11	Subventions d'investissement	94 840,84	0,00	94 840,84
15	Provision pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1088 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : associat* (BA,régio)	0,30		0,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisatifs (4)		0,00	0,00
30	Prov. dépréciat* des stocks et en cours (2)		0,00	0,00
45 ..	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
421	Charges à rep. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréciat* comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréciat. des actifs financiers (4)		0,00	0,00
3.	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la seuil de fonctionnement		46 947,34	46 947,34
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Racettes d'investissement - Total		109 140,84	46 947,34	156 087,98

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE 42 912,02

AFFECTION AU COMPTE 1068 70 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 268 000,00

- (*) Y compris les opérations de nature à réduire le niveau des produits et les opérations d'ordre annexe budgétaires
- (**) Pour les opérations d'ordre annexe
- (*) Permet de rééquilibrer les dépenses prévues dans le budget en fonction des résultats d'ordre annexe et de l'évolution des dépenses prévues
- (**) Si la commune ou l'établissement applique le régime des pouvoirs budgétaires
- (*) Sont les opérations pour compléter les autres (**) (en vert "Opérations d'ordre annexe")
- (**) A venir au moment lorsque la commune n'a pas encore effectué son déclaration d'opérations d'ordre annexe
- (?) En dépenses, le chapitre 22 intitulé "Autres immobilisations et ses surstocks" signifie dévaluation, brûlage, érosion, défaillances et amortissements affectés sur un poste de crédit

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES			III	A1
Chap / art [1]	Libellé [1]	Pour mémoire budget précédent [2]	Propositions nouvelles [3]	Vote [4]
C11	Chantiers et carrières	26 701,45	89 684,45	89 684,45
E0228	Autres fournitures consommables	1 200,00	0,00	0,00
E0231	Alimentation	300,00	150,00	150,00
C042	Autres postes: autres achats et travaux	300,00	0,00	0,00
E0511	Entretien et aménagement	3 300,00	1 300,00	1 300,00
E0512	Energie - Electricité	8 000,00	6 800,00	6 800,00
E0521	Gaz naturel	480,00	0,00	0,00
E0522	Alimentation	500,00	200,00	200,00
E0526	Autres fournitures non spécifiées	200	200,00	200,00
C0531	Fournitures d'entretien	200,00	100,00	100,00
E0532	Feuilles de petit équipement	4 000,00	3 500,00	2 500,00
E0534	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
F0511	Autres matières et fournitures	400,00	400,00	400,00
E11	Contrat de prestations de services	5 500,00	5 500,00	5 500,00
E135	Loyer des immeubles	4 000,00	5 000,00	5 000,00
C1522	Entretien, réparation bâtiment publics	800,00	600,00	600,00
E1524	Entretien bois et loterie	2 105,45	2 105,45	2 105,45
E156	Maintenance	11 000,00	11 000,00	11 000,00
E157	Multisports	4 100,00	2 652,00	2 652,00
E158	Autres primes d'assurance	1 700,00	7 574,24	7 574,24
E1592	Documentaire général et technique	600,00	1 840,00	1 640,00
C174	Versements à des organismes de formation	150,00	150,00	150,00
E225	Indemnités aux comptable et régisseurs	370,00	0,00	0,00
E226	Honoraires	3 000,00	1 600,00	1 600,00
E231	Avances et remboursements	500,00	500,00	500,00
E232	Fees d'acquérances	2 200,00	4 450,00	4 450,00
E235	Mérisse	500,00	500,00	500,00
E251	Frais d'affranchissement	800,00	350,00	350,00
E253	Frais de télécommunications	5 000,00	4 000,00	4 000,00
C27	Serviced établissons et activités	0,00	1,80	1,80
E281	Concours divers locataires	700,00	450,00	450,00
E282	Frais de garderouge (vêtements, linge, ...)	285,27	400,00	400,00
E287B	Revol. basé sur un CFF en rachetement	6 500,00	3 500,00	2 500,00
E287C	Révol. basé à d'autres organisme	12 800,00	13 150,00	12 100,00
E287D	Révol. basé à d'autres organisme	15 500,00	15 200,00	15 200,00
C13	Charges de personnel, frais assimilés	109 330,00	95 498,00	95 496,00
E332	Contributions versées sur NAL	70,00	50,00	60,00
C330	Contributions CHGPT et CHGPPPT	1 100,00	1 500,00	1 500,00
E332	Autres impôts, taxes sur rémunérations	160,00	200,00	200,00
E411	Personnel fixe	57 000,00	46 406,00	46 406,00
E411	Personnel non titulaire	20 000,00	1 300,00	1 300,00
E4121	Emplois jeunes	0,00	1 300,00	1 300,00
E4160	Autres emplois à temps partiel	5,00	17 394,00	17 394,00
E451	Contributions à R.R.S.S.A.F	15 000,00	15 300,00	15 000,00
E452	Contributions aux caisses de retraite	11 000,00	11 000,00	11 000,00
E454	Contributions A.S.S.F.O.I.C	800,00	950,00	950,00
E456	Versement au F.N.C. supplément家庭	500,00	300,00	300,00
E458	Contribution à la sécurité sociale	200,00	100,00	100,00
C14	Albanisations de produits	29 784,84	24 839,00	28 255,00
732218	Autres prélevement reversé entre coll	4 819,84	0,00	0,00
732224	HNCBIR	24 085,00	24 365,00	24 085,00
732229	Fonds consignation ress. com. en intercom	1 080,00	2 150,00	2 150,00
...en	Autres charges de gestion courante	29 521,23	23 346,23	23 346,23
E531	Intérêts	14 500,00	15 300,00	15 300,00
E532	Frais de mission	300,00	0,00	0,00
E533	Concours d'entreprises	1 000,00	1 380,00	1 380,00
E534	Droits de sécurité sociale - cotisation	2 500,00	2 450,00	2 450,00
E535	Formation	300,00	100,00	100,00
E541	Contributions, cotisations en nature	1 734,00	200,00	200,00
E5501	Service d'incendie	1 901,20	1 504,20	1 504,20
E554B	Autres contributions	100,00	400,00	400,00
E5702	Sect. Santé CCAS	6 000,00	1 300,00	1 300,00
E574	Sect. Santé Association personnes privées	0,00	200,00	200,00
E5888	Autres	0,00	2,00	2,00
E66...	Frais fonctionnement des mairies (Ville)	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (4)		261 839,00	214 681,86	214 661,86
- (011 + 012 + 014 + 66 + 6661)				

Chap (1)	Libellé (2)	Pour intérieur Budget précédent (3)	Propositions nouvelles (3)	Vale (4)
EG	Chargé financement (h)	6 430,00	5 700,00	5 700,00
EM11	Intérêts régis à l'échéance	6 440,00	5 740,00	5 740,00
67	Chargé remboursement (h) (c)	5 047,00	1 600,00	1 600,00
673	Titres émis dans l'exercice antérieur	8 317,00	1 500,00	1 500,00
58	Retractions provisions norme budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses impôts et taxe (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES PUBLIQUES $= a + b + c + d + e$		214 296,00	241 851,00	241 851,00
043	Versements à la caisse d'épargne (f)	0,00	46 947,34	46 947,34
042	Chèques bancaires autres que ceux de la section d'investissement (f) (g) (h)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS DU EXERCICE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	46 947,34	46 947,34
043	Opérations bancaires de la section (i)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	46 947,34	46 947,34
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE $= Total des opérations réalisées en d'ordre)$		214 296,00	248 808,00	248 808,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
+				
D 602 RESULTAT REPORTE DU ANTICIPE (11)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				288 809,00

Détail du calcul des CNE au compte 66112 (5)

Venant des ICNE de l'année écoulée	0,00
Mise à jour ICNE de l'années N-1	0,00
- Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- [1] Técnica de preparação indireta para o desenvolvimento de polímeros compostos (capítulo 16, *Avanços na Letra Inversa*).
 [2] Cf. *Materiais de Arte*, 48.
 [3] *Avanços à Letra*.
 [4] *Avanços à Letra* é uma adaptação ao original de *Letters to a Young Poet*, de Rainer Maria Rilke.

[5] Seu resultado final é que os leitores se sentem mais próximos do autor e da sua mensagem.

[6] Sua estrutura é muito similar ao poema de Rilke, com suas quatro estrofes.

[7] Cf. *Avanços à Letra*, descrevendo a mesma. Cf. nota 4, no item 4.

[8] Aécio perdeu sua cadeira no dia 10 de junho de 2014 (cf. capítulo 104, *Avanços à Letra*, em 2014).

[9] No capitulo 105, *Avanços à Letra*, é dito que o Brasil é o 10º maior produtor de gás natural do mundo, mas que esse gás natural é produzido sobretudo para exportação.

[10] Chapéus devem ser usados em certas ocasiões, como cerimônias, mas não em outras, como em festas ou shows musicais.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
015	Affirmation de charges	0,00	8 103,00	8 100,00
5218	Honoraires et indemnités pour conseil	5,00	6 000,00	6 000,00
26	Produits services, domaine et vente de	19 870,67	9 000,00	9 000,00
7222	Goupes de bois	0,476,57	0,00	0,00
7223	Autres produits forestiers	2 000,00	0,00	0,00
70165	Autres redevances et recettes diverses	5 000,00	8 000,00	8 000,00
70478	Rente lait par d'autres recevable	400,00	300,00	300,00
71	Impôts et taxes	111 149,00	163 641,00	163 597,00
72111	impôts et taxes locaux	65 000,00	85 000,00	85 000,00
72111	Attribution de compensation	9 290,00	7 289,00	7 289,00
72127	Dotation du résultat non courant	16 253,00	16 253,00	16 253,00
72234	Fonds départ DVTO pour com de 5000 hab	0,00	40 000,00	40 000,00
74	Bénéfices et pertes	27 023,51	26 023,46	26 023,46
74111	Dotation solidaire	9 764,00	9 753,00	9 758,00
74121	Dotation de solidarité rurale	10 474,00	10 474,00	10 474,00
7411	Dot. aux élus locaux	6 066,00	6 055,00	6 065,00
7425	Participation Département	1 000,00	0,00	0,00
7476	Participation Autres légumes	0,00	240,45	240,45
74032	Attribution de la dépense sociale TP	4 920,68	4 000,00	4 000,00
74034	Eta: Comptes exercice fiscal Mandat	140,00	750,00	750,00
74035	Eta: Comptes exercice fiscal habitat	3 797,00	3 700,00	3 700,00
74038	Autres cotisations et participations	67,63	70,00	70,00
75	Autres produits du secteur courant	65 000,00	65 000,00	65 000,00
752	Revenus des immeubles	67 000,00	65 000,00	65 000,00
7535	Autres produits du secteur courant	0,00	0,50	0,50
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		233 058,00	268 718,95	268 718,95
(= a+T0 + T5 + 24 + 75 + 013)				
76	Produits Financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (d)	0,00	11 000,00	11 000,00
7712	Libéralités reçues	0,00	11 000,00	11 000,00
78	Reprises provisions non-budgetaires (d) (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		233 058,00	276 718,95	276 718,95
= a+b+c+d				
842	Obligat. envers l'entité financière (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
842	Obligat. envers intérêts du financement (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		233 058,00	276 718,95	276 718,95
DE L'EXERCICE				
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

	RESTES A REALISER N-1 (10)	1 800,00
		=
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	14 293,05
		=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES	288 809,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
Défaut ICNE N – ICNE N-1	0,00

1) Défaut des charges budgétaires et des cotisations au plan de sécurité sur les fonds de fonctionnement

2) ICNE N-1 de 1 800,00

3) Reste nul de 0,00

4) Montant de l'excédent à prendre en les prévisions normales

5) à la somme du tableau suivant appliquée à chaque cas prévisionnel (Détail 2021)

6) à l'excédent de chaque cas prévisionnel de 27 012,00

7) le résultat peut être négatif dans les deux cas maximaux 275 et 276 (b) : compte 024 + produit des cas avec défaut salaire

8) le cas 2021 peut également être négatif dans le cas où le résultat de l'excédent de 27 012,00 est négatif

9) Chaque cas peut également être négatif dans le cas où le résultat de l'excédent de 27 012,00 est négatif

MAIRIE DE VENANSON - BUDGET DE LA COMMUNE - BP - 2021

(Il est recommandé de voter pour la commune de Venanson puisqu'il n'y a pas de vote à ce niveau dans le budget de la commune)

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Ligne(s) (1)	Pour ménage budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
910	Stocks	6,00	0,50	0,00
20	Intérêts et d'abattements (hors opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,50	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	38 617,80	222 900,50	222 500,00
2111	-Métaux et minéraux	0,00	2 500,00	> 500,00
2120	Immeubles de rapport	9 430,84	40 000,00	43 000,00
2130	Fabriques constructions	14 324,92	175 000,00	175 000,00
2150	Installations de service	3 295,00	0,50	0,50
21578	Autres immobi et ouvrage de sorte	2 421,04	0,50	0,50
21703	Materiel bureau, info (meuble bureau)	1 000,00	0,50	0,50
2181	autre! généraux équipements	0,00	200,00	300,00
2183	Materiel de bureau et informatique	0,00	400,00	400,00
2186	Autres march/équivalents matériels	4 000,00	1 200,00	1 200,00
22	Immobilisations créées en effectuant (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		38 617,80	222 900,50	222 500,00
10	Dotation fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	52 722,66	41 000,00	41 000,00
1641	Emprunts en euros	51 722,66	41 000,00	41 000,00
165	Échéances et remboursements depuis	1 000,00	0,00	0,00
40	Compte de bilan : affecté ^b (HDI régis)	0,00	0,00	0,00
26	Participation et cotisations retraite/vie	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
920	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		52 722,66	41 000,00	41 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES		121 240,26	261 900,00	261 900,00
240	Oprat ^a autre transfert entre sections (7)	0,00	0,50	0,00
	Rapports entre établissements administratifs (8)	0,00	0,50	0,50
	Charges transférées (9)	0,00	0,50	0,00
241	Oprations patrimoniales (10)	0,00	0,50	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE		0,00	0,50	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		121 240,26	261 900,00	261 900,00
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

¹⁴ Etat des capacités budgétaires au 30 septembre 2010 (tableau 1) et état des dépenses budgétaires au 30 septembre 2010 (tableau 2).

◎ 51 雜誌研究

• 310:30pm-4pm

Digitized by srujanika@gmail.com

<http://www.IBM.com/ibmblueline/infocenter/bluecenter>

在一些地区，如美国的加利福尼亚州，已经通过了对转基因作物的禁令。

1.11. 2018-19 学年第二学期期中考试卷 P.115 ~ P.120

Digitized by srujanika@gmail.com

100-Lesson Chapter 15, 20, 29, 42 & 50 account higher score 10-2014-08 Chapter 1500 01-01-2017-08-01-08-01

19.7.2020 εργασία της γενικής στηριζόμενης αποφάσισης της Εθνικής Συνέλευσης για την παρατήρηση της διαδικασίας

(10) $\sqrt{2}$ different integers in this interval have 1000 as their

111; [www.orient.de](#) sur [www.orient.de](#) vous présente ses

III - VOTE DU BUDGET	III B2
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	

Chap/Art (1)	Libellé (4)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
210	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 103)	11 629,00	82 811,64	82 811,64
1321	Subv. non-hors-fonctionnement	0,00	50 470,00	50 470,00
1322	Subv. non-hors-fonctionnement Régions	1,00	15 575,00	15 575,00
1323	Subv. non-hors-fonctionnement Départements	13 514,00	0,00	0,00
1128	Autres subventions régionales, non fonctionnement	0,00	17 066,64	17 066,64
16	Rimparis et dettes assumées (hors 105)	0,00	0,00	0,00
29	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
203	Subventions d'aménagement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des réelles d'aujourd'hui	11 629,00	82 811,64	82 811,64
10	Dotation, fonds divers et réserves	84 950,00	84 000,00	84 000,00
10222	FCTVA	34 014,10	14 000,00	14 000,00
1066	Excédent de fonctionnement budgétaire	50 000,00	70 000,00	70 000,00
438	Autres rajustement invest. non fonction.	0,00	0,00	0,00
106	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	500,00	500,00
188	Compte de résultat - Mandat (R6 régies)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et cotisations reçues	0,00	0,00	0,00
27	Aubes Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	84 950,00	84 500,00	84 500,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	84 950,00	167 411,64	167 411,64
021	Mouvement de la part " de l'opérateur principal	0,00	46 947,34	46 947,34
040	Opérat° autre transfert entre sections (6/17/18)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	46 947,34	46 947,34
031	Opérations patrimoniales (3)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	46 947,34	46 947,34
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	92 879,00	214 358,98	214 358,98
	<i>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</i>			

RESTES A REALISER N-1 (10)	11 729,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	42 912,08

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	269 000,00
---	-------------------

- (1) Défauts de l'exercice précédent ou à déclarer au titre de l'exercice précédent pour les opérations d'investissement
- (2) Cf. Mouvement N-1 (1)
- (3) Non restant à réaliser
- (4) Cf. le 10/07/2020 pour ce qu'il concerne les prévisions budgétaires
- (5) Des exercices 10/07/2019 jusqu'à la date des opérations d'investissement
- (6) Cf. exercices 10/07/2019 jusqu'à la date des opérations d'investissement
- (7) Autres prévisions établies au titre d'un exercice (ex : moyen RDI + produits des recettes d'investissement)
- (8) Les exercices 10/07/2019 jusqu'à la date du 1er octobre 2020 et les exercices où l'actualisation a été faite au régime des prises en charge anticipées
- (9) Cf. définition de chaque des opérations d'ordre, R1071
- (10) Il convient de faire le report des résultats de l'exercice précédent jusqu'au 31/12/2020 et de prendre en compte les résultats pour l'année en cours.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information

IV - ANNEXES

1990-1991. In 1991, the first year of the study, the mean age of the children was 3.5 years.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

4.2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 1661)

WAARDEBEWANDELING: EINIGE TIPS VOOR DE COMMUNIE

Référence	Date et lieu de naissance	Organisme parrain du certificat de naissance	Date de l'émission	Date d'obtention de la nationalité	Type de passeport	Passport		Passeport délivré à l'étranger	Passeport délivré à l'étranger	Passeport délivré à l'étranger
						Nom	Prénom			
10545										
10545	2000-07-25	Ministère des Affaires étrangères	2000-07-25	2000-07-25	Ordinaire	LEGRAND	CHRISTIAN	2000-07-25	2000-07-25	2000-07-25
10546										
10546	1998-07-25	Ministère des Affaires étrangères	1998-07-25	1998-07-25	Ordinaire	LEGRAND	CHRISTIAN	1998-07-25	1998-07-25	1998-07-25
10547										
10547	1998-07-25	Ministère des Affaires étrangères	1998-07-25	1998-07-25	Ordinaire	LEGRAND	CHRISTIAN	1998-07-25	1998-07-25	1998-07-25

REVIEW OF RECENT ASTRONOMICAL PUBLICATIONS

1900-1901. — *Die Wissenschaften* und *Wissenschaftliche Literatur*.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 1644S et 1661) (suite)

Nature de la dette et type de la dette concernée	Montant total	Montant déboursé	Capitalisation éventuelle économie [11]	Montant réalisé l'an dernier			Montant de l'an dernier [12]	Montant de l'an dernier [13]	Montant de l'an dernier [14]	Montant de l'an dernier [15]	Montant de l'an dernier [16]	
				Dette réalisée l'an dernier	Montant dette l'an dernier [10]	Index [13]			Capital	Chèques d'ordre [16]		
161 Emprunts obligataires [161]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
162 Emprunts assortis des sociétés filiales à financer [162]	0,00	0,00			334 257,44				423 161,57	6 892,48	0,00	0,00
163 Emprunts bancaires [163]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts à long terme [164]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
165 Emprunts à court terme [165]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
166 Dettes et créances entre les comités et les associations [166]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes bancaires et conditifs passagers [167]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
168 Dettes et créances administratives [168]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
169 Dettes et créances fiscales [169]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
170 Dettes et créances fiscales [170]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
171 Dettes et créances fiscales [171]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
172 Dettes et créances fiscales [172]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
173 Dettes et créances fiscales [173]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
174 Dettes et créances fiscales [174]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
175 Dettes et créances fiscales [175]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
176 Dettes et créances fiscales [176]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
177 Dettes et créances fiscales [177]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
178 Dettes et créances fiscales [178]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
179 Dettes et créances fiscales [179]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
180 Dettes et créances fiscales [180]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
181 Dettes et créances fiscales [181]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
182 Dettes et créances fiscales [182]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
183 Dettes et créances fiscales [183]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
184 Dettes et créances fiscales [184]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
185 Dettes et créances fiscales [185]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
186 Dettes et créances fiscales [186]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
187 Dettes et créances fiscales [187]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
188 Dettes et créances fiscales [188]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
189 Dettes et créances fiscales [189]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
190 Dettes et créances fiscales [190]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
191 Dettes et créances fiscales [191]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
192 Dettes et créances fiscales [192]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
193 Dettes et créances fiscales [193]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
194 Dettes et créances fiscales [194]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
195 Dettes et créances fiscales [195]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
196 Dettes et créances fiscales [196]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
197 Dettes et créances fiscales [197]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
198 Dettes et créances fiscales [198]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
199 Dettes et créances fiscales [199]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
200 Dettes et créances fiscales [200]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
201 Dettes et créances fiscales [201]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
202 Dettes et créances fiscales [202]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
203 Dettes et créances fiscales [203]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
204 Dettes et créances fiscales [204]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
205 Dettes et créances fiscales [205]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
206 Dettes et créances fiscales [206]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
207 Dettes et créances fiscales [207]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
208 Dettes et créances fiscales [208]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
209 Dettes et créances fiscales [209]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
210 Dettes et créances fiscales [210]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
211 Dettes et créances fiscales [211]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
212 Dettes et créances fiscales [212]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
213 Dettes et créances fiscales [213]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
214 Dettes et créances fiscales [214]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
215 Dettes et créances fiscales [215]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
216 Dettes et créances fiscales [216]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
217 Dettes et créances fiscales [217]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
218 Dettes et créances fiscales [218]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
219 Dettes et créances fiscales [219]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
220 Dettes et créances fiscales [220]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
221 Dettes et créances fiscales [221]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
222 Dettes et créances fiscales [222]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
223 Dettes et créances fiscales [223]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
224 Dettes et créances fiscales [224]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
225 Dettes et créances fiscales [225]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
226 Dettes et créances fiscales [226]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
227 Dettes et créances fiscales [227]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
228 Dettes et créances fiscales [228]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
229 Dettes et créances fiscales [229]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
230 Dettes et créances fiscales [230]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
231 Dettes et créances fiscales [231]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
232 Dettes et créances fiscales [232]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
233 Dettes et créances fiscales [233]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
234 Dettes et créances fiscales [234]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
235 Dettes et créances fiscales [235]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
236 Dettes et créances fiscales [236]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
237 Dettes et créances fiscales [237]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
238 Dettes et créances fiscales [238]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
239 Dettes et créances fiscales [239]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
240 Dettes et créances fiscales [240]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
241 Dettes et créances fiscales [241]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
242 Dettes et créances fiscales [242]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
243 Dettes et créances fiscales [243]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
244 Dettes et créances fiscales [244]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
245 Dettes et créances fiscales [245]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
246 Dettes et créances fiscales [246]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
247 Dettes et créances fiscales [247]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
248 Dettes et créances fiscales [248]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
249 Dettes et créances fiscales [249]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
250 Dettes et créances fiscales [250]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
251 Dettes et créances fiscales [251]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
252 Dettes et créances fiscales [252]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
253 Dettes et créances fiscales [253]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
254 Dettes et créances fiscales [254]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
255 Dettes et créances fiscales [255]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
256 Dettes et créances fiscales [256]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
257 Dettes et créances fiscales [257]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
258 Dettes et créances fiscales [258]	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
259												

Mairie de Venanson - BUDGET DE LA COMMUNE - BP - 2021

Nature Pour financer les dépenses et rembourser les emprunts	Montant dû	Montant remboursé	Capital remboursé (1)	Intérêt annuel à 0,1%	Type de l'emprunt (2)	Taux d'intérêt		Annuité de remboursement	
						Rendit annuel dû	Capital	Champ d'usage (3)	Intérêt annuel à 0,1%
16.2 Bons à échéance à échéance	154,			1,54					1,54
16.3 Autres dettes à échéance	200		200	2,00					2,00
Total dette	254		200	2,54					2,54

16.5 Revenant des fonds déposés dans le compte courant et dans le compte de dépôt au titre de l'émission et remboursement de titres.

16.6 Remboursement des emprunts contractés, intérêts et amortissement de la dette contractée par l'entité.

16.7 Compte à court terme (1) : décaissement des fonds déposés dans le compte de dépôt au titre de l'émission et remboursement de titres.

16.8 Taux d'intérêt annuel contracté au deuxième trimestre 2020 : 0,1%.

16.9 Taux d'intérêt annuel contracté au troisième trimestre 2020 : 0,1%.

16.10 Taux d'intérêt annuel contracté au quatrième trimestre 2020 : 0,1%.

16.11 Taux d'intérêt annuel contracté au premier trimestre 2021 : 0,1%.

16.12 Taux d'intérêt annuel contracté au deuxième trimestre 2021 : 0,1%.

16.13 Taux d'intérêt annuel contracté au troisième trimestre 2021 : 0,1%.

16.14 Taux d'intérêt annuel contracté au quatrième trimestre 2021 : 0,1%.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A 2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts versés par abordure et leur date de réquête dans le sens indiqué dans l'encadré 1.1.2.2 du document [1]	Organisme, nature ou entité de financement	Type moyen de taux d'intérêt [1]	Dette des principales honorées	Date	Date maturité	Date d'échéance [1]	Montant disponible	Taux moyen spécifiques	Montant à payer au cours de l'exercice [1]	Intérêse à verser le capital versé [1]
Emprunt de cette branche abordure indiquée dans le tableau précédent [1]										
TOTAL [1]		6,50	0,00					0,00	0,00	0,00
Banque centrale [2]										
TOTAL [2]		1,00	0,00					0,00	0,00	0,00
Capital échangé [3]										
TOTAL [3]		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00
Capital patrimonial dépassant 5 % des titres [4]										
TOTAL [4]		2,00	0,00					0,00	0,00	0,00
Capital patrimonial jusqu'à 5 % des titres [5]										
TOTAL [5]		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00
Capital social [6] [6]										
TOTAL [6]		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00
Autres types de structures [7]										
TOTAL [7]		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRÉ		0,00	0,00					0,00	0,00	0,00

1. Indiquer les montants pour la dette en cours de l'abordure à la date de bilan dans le sens indiqué dans le tableau précédent [1]. Il s'agit de la dette détenue par l'abordure et non pas celle détenue par les autres organismes.

2. En cas de remboursement anticipé, il faut ajouter la partie de l'intérêt qui devrait être versée au-delà de la date de remboursement.

3. Montant à verser dans le sens indiqué dans le tableau précédent [1] au cours de l'exercice [1].

4. Capital dépassant 5 % des titres : capital détenus par l'abordure et non pas ceux détenus par les autres organismes.

5. Capital jusqu'à 5 % des titres : capital détenus par l'abordure et non pas ceux détenus par les autres organismes.

6. Capital social : capital détenus par l'abordure et non pas ceux détenus par les autres organismes.

7. Autres types de structures : capital détenus par l'abordure et non pas ceux détenus par les autres organismes.

8. Montant à verser dans le sens indiqué dans le tableau précédent [1] au cours de l'exercice [1].

NINETY - NINE EYES

SÉJOUR D'ÉTÉ DE LA BÉTTE-ÉTAPE DE LA RÉPARTITION DES TÉNICOLES

SÉRIES = TYPÉOLOGIE DE LA REPÉTITION DE L'ENCOURS (1)

卷之三

IV – ANNEXES

ÉLÉMENTS DU BILAN – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE

A.2.5 – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)

Élement d'opération		Insolvençabilité					
Date de fin	Description	Type de couverture	Nature de la couverture	Montant de la couverture	Date de début de couverture	Montant de remboursement des dettes	Prestations financières
01/01/2021	Référence de l'imprudent ouvrant	Prise en charge de l'impudent ouvrant	Prise en charge de l'impudent ouvrant	1.00	01/01/2021	1.00	Fiduciaire
Total							1.00
Total solde au 31/12/2020							0.00
Total solde au 31/12/2021							0.00
Totale							0.00

(1) S'applique aux opérations d'ouverture et de clôture de l'exercice.

Opération d'ouverture : les opérations concernant l'ouverture d'un exercice sont évaluées à leur valeur nette au moment de leur ouverture.

Opération de clôture : l'évaluation des opérations d'ouverture est effectuée au moment de leur clôture.

Opération de remboursement : les opérations de remboursement sont évaluées à leur valeur nette au moment de leur remboursement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV A2.5
---	--------------------

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Encre d'impression de couleur					
Référence de l'opérateur	Type/Bien	Montant total	Taux résultat	Charge totale	Coûts d'exploitation
Produit C-TIC	Produit C-TIC				
Taux fixe local					
Taux variable direct moyen					
Taux courriel local (2)					
Total					

(1) Intérêt, frais de crédit et autres.
 Si l'opérateur d'impression n'est pas identifié, ce poste sera déclaré dans le bilan.
 Taux de capital local : Taux de l'échéance à 10 ans du TIC
 Si l'opérateur d'impression n'est pas identifié, ce poste sera déclaré dans le bilan.

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	IV
	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dettes en capital à long terme (2)	Dettes en capital au cour de l'exercice	Montants à payer au cour de l'exercice	Dettes	
	Capital	Emprunts		Emprunts	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes des organismes de tutelle (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes remboursées échéables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provisoires d'entités hors obligation jusqu'à échéances privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des dettes d'un établissement public ou d'une collectivité territoriale, dont le montant est dépendant du chiffre d'affaires et du profit d'un autre organisme qui a pour effet d'augmenter la dette.

(2) La dette au capital à long terme comprend les parts dans les sociétés créées par la commune.

(3) Il s'agit d'entreprises commerciales et de sociétés à capitaux mixtes dont l'échéance des titres émis est dépendante du résultat obtenu par l'entreprise à fin de l'exercice.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		A8.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propriétaires nouvelles	Vale (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		41 000,00	41 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		41 000,00	41 000,00
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		41 000,00	41 000,00
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00
1644 Opérat° attendues à l'emprunt		0,00	0,00
1671 Avances consenties au Trésor		0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00
1692 Dons à moyen term et régularisés		0,00	0,00
1697 Autocapital		0,00	0,00
Dépenses et transferts à réduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10... Reprise de cotisations, fonds divers et réserves			
10 Recouvrement de cotisations, fonds divers et réserves			
139 Solde au 1er janvier opérationnel		0,00	0,00
023 Dépenses imprévues		0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution 0001 (31) (6)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	41 000,00	6 100,00	0,00	46 100,00

(1) Défaut les dépenses budgétaires prévues au budget et plus le dépassement

(2) Défauts de l'exercice alors que ce défaut

(3) montant décaissé à la fin de l'exercice précédent au 31/12, en cas de dépassement total des dépenses et dépassement préétabli

(4) tel que le montant correspondant figurant sur l'échéancier global ou budget - vu d'ensemble

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES			46,2

RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libelle (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = A + B		60 947,34	60 947,34
Ressources propres externes de l'année (a)		14 000,00	14 000,00
10222 FCTVA		14 000,00	14 000,00
10223 ILE		0,00	0,00
10226 Taxe d'aménagement		0,00	0,00
10228 Autres taxes		0,00	0,00
13148 Attributions de compensation d'investissement		0,00	0,00
13156 Attributions de compensation d'investissement		0,00	0,00
13240 Attributions de compensation d'investissement		0,00	0,00
13258 Attributions de compensation d'investissement		0,00	0,00
133 Autres subventions invest. non versé		0,00	0,00
26.. Participations et créances rattachées			
27.. Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (1)		46 947,34	46 947,34
15.. Provisions pour risques et charges			
16.. Primes de remboursement des obligations		0,00	0,00
26.. Participations et créances rattachées			
27.. Autres immobilisations financières			
28.. Amortissement des immobilisations			
29.. Prov. pour dépréciat. immobilisations			
39.. Prov. dépréciat. des stocks et en-cours			
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49.. Prov. dépréciat. achats de biens			
59.. Prov. dépréciat. comptes financiers			
824 Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
021 Mouvement de la socié de fonctionnement		46 947,34	46 947,34

	Opérations de l'exercice III	Replies à réaliser ou reçues de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (6)	Affectation R1000 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	60 947,34	11 720,00	42 912,02	70 000,00	185 588,36

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Salde	$= II - IV$

(1) Les articles 15, 16, 25, 27, 28, 29, 30, 31 et 32 sont à faire le rattachement au plan de dépenses

(2) L'écriture de fin de exercice reste à échéance

(3) Les articles 15, 29, 30, 31 et 32 sont pris pour un exercice et l'affectation applique le régime des prises en compte

(4) Il faut ajouter au chiffre le complément d'ordre, soit 100 en cas de dépense antérieure au résultat de l'exercice précédent.

(5) Il s'agit de l'écriture représentant l'apurement. La présentation globale du budget fait référence

(6) Indique le solde disponible

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CRÉT	Valeur en euros
Total des emprunts déjà garanties à échéance dans l'exercice (1)	A
Total des premières emprunts engagés dans nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Promotions pour garanties d'emprunt (3)	D
Total des emprunts d'emprunts garantis de l'exercice	$I = A + B + C - D$
Recettes réelles de fonctionnement	II
	278 516,95

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/I
	0,00

(1) Total des engagements hors bilan de l'article L. 2252-1 du CRÉT

(2) Cf. article 2252-1, alinéa 4, CRÉT

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas dépasser au plus de 50% des recettes réelles de l'exercice ou 100 si elles sont

IV – ANNEXES				IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET				B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (*)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6173		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	Collectivités et établissements de la commune	Autorisations d'exploitation	0,00

- (1) Indique l'ordre de désignation de la subvention.
- (2) Nominal ou nominal équivalent de la subvention.
- (3) Objectif de la subvention.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/14

CH - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/14

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFETIFS POURVUS SUR EMPLOI BUDGETAIRE EN FTEPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (5)		0,30	0,00	0,30	0,00	0,00	0,30
Directeur général, adjoint des services		0,00	0,20	0,20	0,00	0,00	0,20
Directeur général, adjoint des services		0,00	0,20	0,20	0,00	0,00	0,20
Directeur général, adjoint des services techniques		0,00	0,20	0,20	0,00	0,00	0,20
Emplois fixes échus de l'article 62 de la loi n° 59-33		0,02	0,20	0,22	0,00	0,00	0,22
FILIERE ADMINISTRATIVE (6)		0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Administrateur principal d'		0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (7)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Administrative	C	0,02	1,38	2,00	1,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (9)		0,00	0,30	0,30	0,00	0,00	0,30
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (10)		0,00	0,20	0,20	0,00	0,00	0,20
FILIERE SPORTIVE (11)		0,00	0,30	0,30	0,00	0,00	0,30
FILIERE CULTURELLE (12)		0,02	0,20	0,22	0,00	0,00	0,22
FILIERE ANIMATION (13)		0,00	0,20	0,20	0,00	0,00	0,20
FILIERE POLICE (14)		0,02	0,00	0,02	0,00	0,00	0,02
EMPLOIS NON CITÉS (15)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT MUNICIPAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (h + c + d + e + f + g + i + j + k)		2,00	1,00	3,00	2,00	2,00	2,00

1. Les emplois et catégories sont ceux qui sont effectivement déclarés au budget de la commune.

2. Emplois.

3. Emplois budgétaires dans lesquels le budget de la commune est l'unique contributeur.

4. Effectifs pourvus sur l'emploi en fonction des emplois permanents déclarés au budget de la commune.

FTEPT = effectif pourvu sur l'emploi en fonction des emplois permanents déclarés au budget de la commune.

Effectif pourvu sur l'emploi en fonction des emplois permanents déclarés au budget de la commune.

Effectif pourvu sur l'emploi en fonction des emplois permanents déclarés au budget de la commune.

5. Les emplois non cités sont ceux qui sont déclarés dans le budget de la commune mais pas dans le budget de la commune.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2021	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION HT	REMUNERATION HT	CONTRAT
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Agents occupant un emploi fonctionnel (5)					Moyenne contractuelle
AGENT D'ACCUEIL	C	STR		130,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				230,00 à 360	
TOTAL GENERAL				6,00	
				130,00	

LE CONSEIL MUNICIPAL A HARM

LE CONSEIL MUNICIPAL A HARM
TÉL : 03 80 74 07 00
FAX : 03 80 74 07 00
MAIL : maire@venanson.fr
MAIL : secretariat@venanson.fr
MAIL : comptable@venanson.fr
MAIL : adjoint@venanson.fr
MAIL : adjointe@venanson.fr
MAIL : equipe@venanson.fr
MAIL : equipe@venanson.fr

La présente liste d'agents non titulaires en fonction au 01/01/2021 a été établie conformément à l'article 17 de la loi du 22 juillet 2009.

Le conseil municipal a décidé d'adopter le principe de l'égalité entre les agents titulaires et les agents non titulaires dans le cadre de la réforme de la fonction publique territoriale. Celle-ci vise à assurer une meilleure intégration des agents non titulaires dans la fonction publique territoriale. Le conseil municipal a donc décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre. Les agents non titulaires sont classés en fonction de leur niveau de qualification et de leur expérience dans une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

Le conseil municipal a également décidé de mettre en place un système de rémunération pour les agents non titulaires qui tient compte de leur niveau de qualification et de leur expérience. Ce système de rémunération est basé sur une échelle de 1 à 10, où 1 correspond à un poste d'agent administratif et 10 à un poste de cadre.

IV. – ANNEXES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						IV
						D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases négociées (si connues à la date de voté)	Variation des bases(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux(N-1) (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit(N-1) (%)
Taxe d'Af. sur	14,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TPEB	11,25	0,00	0,00	0,00	81 659,00	0,00
TPEB	10,97	0,00	0,00	0,00	2 998,00	0,00
OIB	200	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	44,92	0,00			84 757,00	0,00

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres au exercice : 11

Nombre de membres absents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

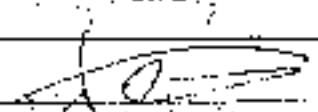
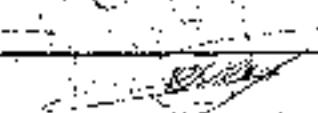
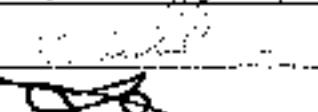
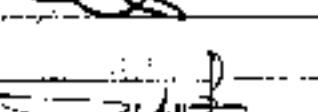
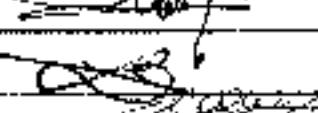
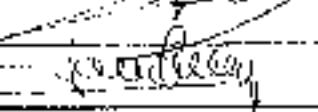
VOTEZ :

Pour : Contre : Abstention :

Date de convocation : 02/04/2021

Présenté par (1) Le Maire,
A VENANCON, le 02/04/2021
Le Maire

Demandé aux membres (2) à voter et assurer GRILLE MAIRE.
A VENANCON, le 02/04/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

AURIC Guy	
BELTRAMONE Désiré	
CIVAT IFR Pierre	
GRILLI René	
GUILU Anya-Nana	
LCRE Noëlla	
MORES Michèle	
PLENT Christine	
SCIAHONI Christèle	
STEFANIN Georges	
VAUCHIEREY Véronique	

Arrêté exécutif par (1) Le Maire, constatant la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A VENANCON, le 02/04/2021

- (1) Présenté par le maire, le conseil municipal, le adjoint(e),
(2) Composé(e) des personnes suivantes : Nom et fonction

